

2023-6639  
2023-12-04

**THIOPHANATE-MÉTHYL TECHNICAL**

SOLIDE

FONGICIDE

POUR LA FABRICATION

No D'HOMOLOGATION: 22710 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**PRINCIPE ACTIF** : thiophanate-méthyl 98.3%

ATTENTION POISON

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Contenu net : 20-800 kg

Déclarant :  
Nippon Soda Co., Ltd.  
JP Tower 10th Floor,  
7-2 Marunouchi 2-chome, Chiyoda-ku  
Tokyo, Japan 100-7010  
212-490-0350

Représentant canadien:  
Nailor Regulatory Consulting Inc.  
935 Rosinke Drive  
Kincardine, Ontario N2Z 2X3  
1-519-829-5422

2023-6639  
2023-12-04

***EN CAS D'UN EMPOISONNEMENT OU CONCERNANT UN DÉVERSEMENT  
D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-866-336-2983***

**MODE D'EMPLOI**

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication de pesticides homologués en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

**PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

**PRÉCAUTIONS :**

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Sensibilisant potentiel de la peau. Nocif si ingéré. Éviter l'inhalation ou de respirer les poussières, aérosols, etc. observer strictement toutes les précautions pour la manipulation et l'utilisation de pesticides. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas contaminer les aliments, aliments ou d'eau.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

**MISES EN GARDE RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT**

Toxique pour les organismes aquatiques.

NE PAS laisser les effluents contenant ce produit s'écouler dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

**DECONTAMINATION AND DISPOSAL:**

2023-6639  
2023-12-04

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

**ENTREPOSAGE :**

Entreposer le produit dans les contenants originaux dans un endroit frais, sec et bien ventilé sécurisé. Expédier et entreposer à l'écart des aliments, fourrage ou les semences. Tenir les récipients hermétiquement fermés.

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.